



**Research Network on Innovation
Réseau de Recherche sur l'Innovation**

WORKING PAPERS

DOCUMENTS DE TRAVAIL

N°27 / 2012

**L'INFORMATION AU CŒUR DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE
STRATEGIQUE**

Jean-Louis MONINO

L'INFORMATION AU CŒUR DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE STRATEGIQUE

Jean-Louis MONINO

Résumé : L'information est au cœur de l'Intelligence économique et sa gestion stratégique est devenue l'un des moteurs essentiels de la performance globale des entreprises. En effet, le processus de mondialisation des marchés contraint les agents économiques à s'adapter aux nouveaux équilibres qui s'établissent entre concurrence et coopération. Désormais, la conduite des stratégies industrielles repose largement sur la capacité des entreprises à accéder aux informations stratégiques pour mieux anticiper les marchés à venir et les stratégies des concurrents.

L'INFORMATION AU CŒUR DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE STRATEGIQUE

Jean-Louis MONINO

TABLE

| | |
|--|-----------|
| AVANT-PROPOS | 4 |
| 1. LES PREMIERS TRAVAUX SUR L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE | 5 |
| 2. L'INFORMATION BIEN ECONOMIQUE ? | 6 |
| 3. L'INNOVATION MOTEUR DE LA CROISSANCE | 6 |
| 4. L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE | 6 |
| 5. L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE STRATEGIQUE | 7 |
| 6. UN MODELE SIMPLE D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE STRATEGIQUE | 7 |
| 7. DES DONNEES A L'INFORMATION | 8 |
| 8. DE L'INFORMATION A LA CONNAISSANCE | 8 |
| 9. DE LA CONNAISSANCE A L'INTELLIGENCE | 8 |
| 10 ...DE LA VEILLE A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE | 8 |
| BIBLIOGRAPHIE | 9 |
| ANNEXE 1 | 12 |

AVANT-PROPOS

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le MEDEF ont signé un accord portant sur le Lancement du référentiel de compétences «Intelligence Économique et Nouveaux Risques du 21e siècle» Ce référentiel a pour but de sensibiliser et de former les étudiants aux questions de citoyenneté, d'intelligence économique et de sécurité globale. Ce référentiel apparaît comme un outil important de sensibilisation et d'insertion pour les étudiants des universités et des écoles d'ingénieurs.

Le référentiel sur l'IE et les nouveaux risques du 21^{ème} siècle.

Il aborde les grandes notions suivantes :

- la valeur de l'information comme donnée fondamentale pour l'existence et la performance d'une entreprise ;
- l'environnement concurrentiel et compétitif de l'entreprise, en présentant autour de quelques grandes problématiques de la concurrence internationale, ses opportunités et ses menaces ;
- la notion de risques auxquels sont exposées les organisations et les collectivités ;
- la place et la responsabilité dévolues à chaque citoyen dans la prévention et la résolution des crises.

Il a été conçu afin d'être déployé tant dans les cursus universitaires qu'au sein des Ecoles d'ingénieurs et de management aux niveaux Licence, Master et Doctorat.

1. LES PREMIERS TRAVAUX SUR L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

Aux États-Unis ce sont des travaux d'universitaires dans les années 60 qui ont révélés l'importance et la nécessité de concevoir l'intelligence économique comme une branche de l'économie. L'ouvrage d'Harold Wilensky « L'intelligence organisationnelle » - 1967. Il définit l'intelligence économique comme l'activité de production de connaissance servant les buts économiques et stratégiques d'une organisation, recueillie et produite dans un contexte légal et à partir de sources ouvertes.

Stevan Dedijer conceptualise à la fin des années 1960 "l'intelligence" comme matière économique, et donne une définition large "*L'intelligence est l'information elle-même, et son traitement, et l'organisation qui s'en occupe, tandis qu'elle l'obtient, l'évalue et l'utilise dans des conditions plus ou moins secrètes, compétitives ou coopératives, pour des besoins de conduite de tout système social et à propos de la nature, des capacités, des intentions, des opérations actuelles ou potentielles, d'opposants internes ou externes*"

Klaus Knorr, est un des premiers à prôner une large diffusion de l'Intelligence Economique, dès l'université, pour lui elle est "*l'opération permettant de se procurer et de traiter l'information à propos de l'environnement externe dans lequel une organisation veut maximiser l'atteinte de ses différents buts*". L'intelligence économique devient une composante majeure de la stratégie des entreprises, et repose sur l'information qui est le socle de tout processus décisionnel. Or l'information en tant que telle avait reçu un traitement scientifique fondamental sans lequel, l'intelligence économique n'aurait pu se développer.

En France est publiée en 1994, sous la dénomination de Rapport Martre, la contribution d'un groupe d'experts, réunis au sein du Commissariat Général du Plan. Ces travaux intitulés "Intelligence Economique et Stratégie des Entreprises" proposent en introduction du rapport une définition : « L'intelligence économique peut être définie comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût. L'information utile est celle dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en œuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son environnement concurrentiel. Ces actions, au sein de l'entreprise s'ordonnent en un cycle ininterrompu, générateur d'une vision partagée des objectifs à atteindre... »

L'Intelligence Economique a du mal à s'implanter en France. Neuf ans après le rapport Martre, le gouvernement demande au député Bernard Carayon un nouveau rapport. Cinq ans après ce dernier rapport on retrouve dans le livre blanc sur la défense de 2008 une attention particulière pour l'intelligence économique dans le cadre de la protection de secteurs industriels fragiles et dont les compétences peuvent avoir un caractère sensible. Enfin, dans son rapport d'étapes du 5 janvier 2010, les états généraux de l'industrie soulignent la nécessité pour l'industrie française, de mieux connaître son environnement concurrentiel, ses marchés potentiels, les opportunités que peuvent offrir de nouvelles technologies. Ce rapport insiste sur le soutien à l'export en passant par « *une meilleure adéquation des productions avec la demande mondiale par l'intelligence économique et une promotion soutenue du « made in France* »... »

2. L'INFORMATION BIEN ECONOMIQUE ?

L'information devient un enjeu stratégique pas simplement pour la sûreté de l'État, mais aussi pour défendre la compétitivité globale d'un pays. Or cette importance de l'information pour le monde économique est apparue il n'y a finalement que peu de temps comme nous venons de le voir. L'information économique n'est pas un bien comme les autres dans la société du savoir. Une entreprise sera meilleure que ses concurrents si elle possède, avant les autres, les bonnes informations au bon moment, qu'il s'agisse de connaissance des marchés, d'informations juridiques, technologiques, normatives ou autres. Pour creuser son avantage compétitif, l'entreprise doit pouvoir créer une asymétrie d'information à son avantage. L'intelligence économique vise à une meilleure maîtrise de l'information afin d'être un instrument d'aide à la décision. L'information, même d'apparence dérisoire, peut constituer après traitements, recoupements, une valeur économique. L'information s'inscrit donc comme un bien économique pour l'entreprise.

3. L'INNOVATION MOTEUR DE LA CROISSANCE

Les moyens publics (financiers, humains,...) mobilisés dans le cadre du soutien à des projets innovants, doivent être orientés plus particulièrement, vers les phases ciblées du processus, et leurs effets doivent pouvoir être appréciés en retour. Ces deux impératifs se conjuguent pour construire les bases d'une politique publique efficace de soutien à l'innovation. Ainsi, la complexité du processus et les divers organismes (publics et privés) qui s'y investissent, concourent à limiter la visibilité de l'implication des pouvoirs publics, et surtout celle des retours sur investissements publics (en terme économique, social ou financier pour les collectivités locales). L'intelligence économique met en perspective toutes ces informations utiles à un organisme, qu'elles soient scientifiques et techniques ou portent sur les marchés, les produits, les concurrents, la réglementation, et les comportements. Le recueil et le traitement de l'information, concernant les moyens publics mobilisés, l'identification des zones privilégiées d'intervention dans le processus, l'appréciation des résultats et de leur impact sur le tissu industriel local, concourent à éclairer l'action publique par la construction d'un certain nombre d'indicateurs. Pour construire ces indicateurs, il convient de constituer des bases de données pertinentes et exploitables, et de mettre en œuvre les outils statistiques permettant de produire les résultats facilement interprétables.

L'innovation, les technologies de l'information et de la communication, l'économie de services, utilisent de nouveaux moteurs de la croissance qui sont : le savoir, les connaissances, la créativité, les technologies. Ces nouvelles matières premières définissent ce que certains appellent l'économie de l'immatériel.

4. L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

La veille économique concerne le recueil de l'information, alors que l'intelligence économique est une demande de la direction de l'entreprise pour connaître son environnement. Bien sûr, l'intelligence économique doit mobiliser des moyens, humains, et financiers, mais également elle fait appel à des méthodes de travail, des outils, informatisés ou non, de recueil et surtout d'analyse de cette information. L'information devient l'une des matières premières stratégiques de l'entreprise. Le responsable d'entreprise, doit pouvoir trouver les aides nécessaires au moment de la prise de décision.

L'économie est devenue mondiale, elle est en perpétuelle modification mutation. Cette dynamique confère à l'information, qui est au cœur de l'intelligence économique, une vitesse de circulation qui peut entraîner des mutations radicales dans l'environnement économique des entreprises. Qui maîtrise ou tente de maîtriser l'information peut avoir une avance importante dans notre monde de concurrence. Il faut avoir également la capacité de comprendre notre environnement économique, social, et financier, et ses interactions très rapidement. "L'intelligence économique" se définit à partir de moyens éthiques, et sa force réside dans la capacité d'interprétation et non le caractère séditieux du recueil de l'information. L'intelligence économique est une des composantes majeures de toute stratégie.

5. L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE STRATEGIQUE

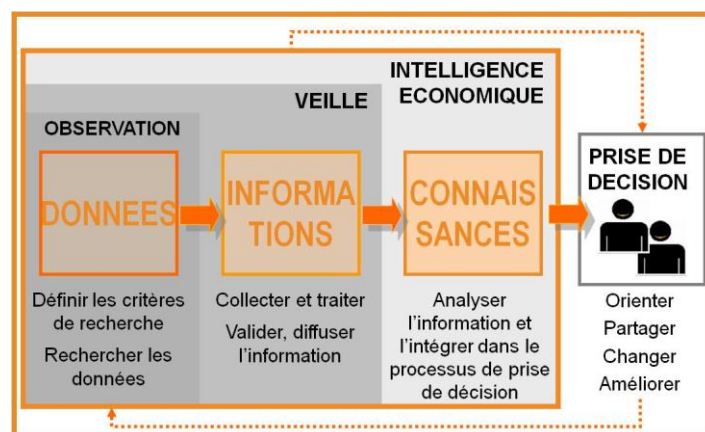
L'intelligence économique stratégique est un mode de gouvernance dont l'objet est la maîtrise et la protection de l'information stratégique pertinente pour tout acteur économique. Elle peut être :

- offensive lorsqu'elle collecte, analyse et diffuse de l'information utile aux différents acteurs économiques
- défensive lorsqu'elle protège des informations stratégiques pour l'entreprise d'actes de malveillance et de négligence internes et externes.

6. UN MODELE SIMPLE D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE STRATEGIQUE

Le modèle proposé retient trois concepts ; "Donnée, Information, Connaissance" qui permettent de définir le concept global d'intelligence économique en mettant en valeur la place de "l'Information". Ce concept global débouche sur la prise de décision et le cycle de l'Intelligence Economique Stratégique. Ce travail a été présenté la première fois le 19 avril 2006 à la CCI de Montpellier lors "Des Matins De La Cité".

Une schématisation du concept l'Intelligence Economique Stratégique peut être proposée à partir d'une partie du modèle hiérarchique décrit par Thomas Stearns Eliot en 1934 qui établit un lien entre la sagesse, la connaissance et l'information en partant des données.



Le modèle d'Intelligence Economique Stratégique en trois concepts :

1. Données :

Accumulation de données n'est pas de l'information, ce sont des nombres, des mots, de

événements existants en dehors d'un cadre conceptuel de référence. En absence de contexte, les données prises individuellement n'ont pas une grande signification. Les données sont des informations brutes.

2. Information :

Accumulation d'informations n'est pas connaissance, c'est l'ensemble de données, traitées et transformées qui deviennent des informations, validées et confrontées, qui commencent à avoir un sens.

3. Connaissance :

Accumulation de connaissance n'est pas sagesse (intelligence), c'est l'ensemble d'informations interprétées par l'entreprise et lui permettant de prendre des décisions.

Les passages par ces trois concepts se fait de la manière suivante :

7. DES DONNEES A L'INFORMATION

«Je veux la bonne information au bon moment !» Pour cela il faut :

- Définir des objectifs
- Rechercher et collecter des données
- Trier et stocker les données
- Disposer d'informations pertinentes

8. DE L'INFORMATION A LA CONNAISSANCE

« Comment puis-je rendre l'information utile ? » Une fois les objectifs globaux en matière d'information arrêtés, et les missions de recherche, collecte, tri et stockage validées, Il faut :

- Analyser l'information,
- Exploiter les résultats de manière à faire ressortir les aspects aidant à la prise de décision.

9. DE LA CONNAISSANCE A L'INTELLIGENCE

« Il faut faire évoluer la culture de l'entreprise ! » Le système de prise de décision n'est pas un système figé. Il doit s'adapter et évoluer dans le temps, pour cela il faut :

- Partager l'information,
- Evaluer la qualité et la pertinence des décisions,
- Se remettre en question : reformulation, changement, amélioration

10 ...DE LA VEILLE A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

- La "Veille" : récolte, stockage, partage de l'information selon des besoins identifiés et des procédures prédéfinies.
- "L'Intelligence économique" : analyse de l'information obtenue et réflexion prospective permettant d'anticiper des évolutions et de prendre des décisions en conformité. Mais c'est également la perception de son environnement, l'identification des évolutions du marché, l'adaptation stratégique, l'innovation et donc la progression des ventes, l'ouverture de nouveaux marchés, le développement de l'entreprise. C'est enfin, la sécurité de l'information, la protection des données, l'anticipation des risques, et donc le contrôle de son système

d'information

L'ensemble des champs qui complètent l'Intelligence économique, comme, la gestion des connaissances, la protection des informations, le lobbying, peuvent être regroupés dans le concept global d'Intelligence stratégique

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD P, BERNAT J-P « L'intelligence économique : mode d'emploi » – Paris : ADBS Éditions, 1998. – 250 p. – ISBN : 2-84365-017-8.
- ACHARD P. et BERNAT J-P. « L'intelligence économique : mode d'emploi » ADBS Editions, 1998.
- AGIR (revue) « Puissance et influence » n°14 2003
- BLOCH A. « L'intelligence économique » – Paris : Anthropos, 1999. – 112 p. – Coll. Économie-Poche ; 38. – ISBN : 2-7178-3821-X.
- BLOCH A. « L'intelligence économique » – Paris : Economica, 1996.
- BESSON B, POSSIN J-C. « Du renseignement à l'intelligence économique » – Paris : Dunod, 1996. – 224 p. – ISBN : 2-10-003220-8.
- BRUFFAERTS-THOMAS J. BOUCHARD B. « Veille et intelligence économique : de la stratégie à la communication de l'information » – Paris : IDP, 1996.
- BEYVIN P. « Les prestataires privés en veille : un essai de typologie » – Technologies Internationales, octobre 1996, n° 28, p. 42-45.
- BRIOT L. « Les documentalistes à l'assaut de la veille / Henri STILLER. In : Êtes-vous de bons veilleurs ? » – Archimag, février 1996, n° 91, p. 26-28.
- BAUMARD P. « Organisations déconcertées » Masson, 1996.
- BAUMARD P. et BENVENUTI J.A « Compétitivité et système d'information » Dunod 1998
- BAUMARD P. « Stratégie et surveillance des environnements concurrentiels » Masson, 1991.
- BESON B. et POSSIN J.C. « Du renseignement à l'intelligence économique » Dunod, 1996.
- BESSON B. et POSSIN J-C. « Du renseignement à l'intelligence économique ». Dunod.
- BLOCH A. « L'intelligence économique » Economica, coll. " Economica Poche ", 1996.
- BRUTÉ de RÉMUR D. « La protection de l'information comme enjeu de sécurité IHESI, études et recherches », Août 2003
- BRUTÉ de RÉMUR D. « Ce que intelligence économique veut dire Comprendre - Comment faire - Prendre du recul » Editeur(s) : Editions d'Organisation. mars 2006
- BOYA C., MONINO J-L, « The impact of exogenous information on stock value through the coloration concept: a test model » Journal of Innovation Economics 2010/2 (n° 6)
- BOYA C., MONINO J-L, « Le prisme des medias ». Revue d'Economie Méridionale – 4/2009 – Vol. 57 – N°228
- CARAYON B. Rapport du Député au Parlement sur « Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale ». 2003.
- CARAYON B. « Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale » Documentation Française 2003
- CARAYON B. « Le patriotisme économique » Éditions du Rocher, 2006
- CHAIX N. « Economie et sécurité : de l'industrie de défense à l'intelligence économique » FED, Coll. Perspectives Stratégiques, 1996.
- DÉFENSE NATIONALE « Intelligence économique ou renseignement ? » Décembre 2004
- DELBECQUE E. « L'intelligence économique » PUF 2006

- FORESTIER G. « Les entreprises prêtes à investir dans la veille » – Consulting (le mensuel international du conseil), janvier 1996, n° 31, p. 8-11.
- FRANCOIS L. « Business sous influence » Eyrolles 2004
- HARBULOT, C. LUCAS D. « La guerre cognitive », Lavauzelle 2002
- HASSID L., JACQUES-GUSTAVE P., MOINET N. « Les PME face au défi de l'intelligence économique : le renseignement sans complexe » – Paris : Dunod, 1997. – 224 p. – ISBN : 2-10-003588-6.
- HUYGHE E. et F.B. « Histoire des secrets de la guerre du feu à l'Internet »,
- JAKOBIAK F. « L'intelligence économique en pratique » Les Editions d'Organisation, 1998.
- JAKOBIAK F. « L'intelligence économique : la comprendre, l'implanter, l'utiliser ». Les Editions d'Organisation, Paris, 2004.
- JAKOBIAK F. « L'intelligence économique en pratique » – Paris : Les Éditions d'Organisation, 1998. – 312 p. – ISBN : 2-7081-2161-8.
- KAHANER L. « Compétitive intelligence », Simons & Shuster, 1996.
- KAUFFER R. « L'arme de la désinformation » Grasset, 1999
- KLEIN N. « No Logo La tyrannie des marques » Léméac/actes Sud 2001
- KOSIANSKI, J-M., MONINO, J-L., « L'emploi dans la culture en Languedoc-Roussillon » Université Montpellier I - UFR des Sciences Economiques - Base de données bibliographiques "Malraux" - Laboratoire d'Econométrie - ETUDE DRAC - Octobre 1998.- 327 p.
- LAIDI A. et LANVAUX D. « Les secrets de la guerre économique » Seuil 2004
- LUCAS D. et TIFFREAU A. « Guerre économique et information », Ellipses, 2001
- MARCON C. et MOINET N. « L'intelligence économique » Dunod 2006
- MARTINET B. et MARTI Y-M. « L'intelligence économique, les yeux et les oreilles de l'entreprise ». Les Éditions d'Organisation, Paris.
- MATOUK J., MONINO J-L., « Le marché de Paris à la mémoire courte », - Revue d'Economie Financière, n° 81 – 2005
- MONINO J-L, CAVAGNA E. « Indice de satisfaction : conceptualisation et mise en application dans le cadre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier » - Revue Modulad – INRIA - Numéro 22 - 1999
- MONINO J-L, KOSIANSKI J-M. « Influence de la culture sur le développement local au travers du tourisme : le cas de la commune de Lodève » - Colloque XIIIème conférence internationale du RESER - Ateliers de la Fucam Mons, - 2003
- MONINO J-L, collaboration avec CAVAGNA E. DUMAZERT J-M. « Mesure de la satisfaction » —.Revue Française du Marketing – numéro spécial sur la satisfaction - mars 2004
- MONINO J-L, KOSIANSKI J-M. « Influence de la culture sur le développement local au travers du tourisme : le cas de la commune de Lodève » - Colloque Association d'Econométrie Appliquée – Padoue - avril 2004
- MONINO J-L, « Intelligence économique » - Colloque les matins de la cité – CCI de Montpellier – 2005
- MONINO J-L, BOUSSAMA F. « Modélisation des cotes de popularités des hommes politiques » Colloque de l'IR2I Paris-Pékin 2005 – Management et communication, pour une économie de la connaissance – Paris INHES - avril 2005
- MONINO J-L « de la veille à l'intelligence économique ...ou comment accroître les performances de la PME » - Colloque « Les Matins De La Cité » – CCI de Montpellier – 2006

- MONINO J-L « Intelligence économique et gestion des connaissances » - Maison des Sciences de l'Homme Montpellier – Conférence retransmise en VisioConférence avec l'université Hassan II – Mohammedia - 2010
- MONINO J-L « Prospective et intelligence économique au service des entreprises et des territoires » Colloque - 6^{ième} Université d'été – deux présentations en avril et en juillet 2011
- MONINO J-L. « Intelligence économique et numérique » Conférence Université Hassan II – Mohammedia – 2011
- MONINO J-L « Un modèle hiérarchique pour l'Intelligence économique » - Colloque « Intelligence économique compétitivité et attractivité des territoires » Université Ibn TOFAIL et Université Montpellier Sud de France – Actes à paraître fin premier trimestre 2012
- PATEYRON E. « La veille stratégique » – Paris : Economica, 1998. – 212 p. – ISBN : 2-7178-3695-0.
- ROUACH D. « La veille technologique et l'intelligence économique » – Paris : PUF, 1996. – 128 p. – Coll. Que sais-je ? ; 3086. – ISBN : 2-13-047565-5.
- STILLER H. « Intelligence économique et capital humain » – Conférence : IEC 96, Paris, 25-26 novembre 1996.
- STILLER H. « La norme AFNOR X 50-053 et la pratique de la veille » – Conférence : V.S.S.T.'98 (Veille Stratégique Scientifique & Technologique), Toulouse, 19-23 octobre 1998.
- STILLER H. « Une norme française propose des méthodes » – Technologies Internationales, mai 1998, n° 44, p. 41-44.
- STILLER H. « Intelligence économique et intelligence artificielle : où et comment se place le facteur humain ? » – Conférence : 14e congrès IDT 97, Paris, 3-5 juin 1997.
- STILLER H. « Les dossiers décisionnels d'Histén Riller pour l'aide à la décision » – Techno Transfert, 2 juillet 1996, n° 118, p. 2.
- STILLER H. « Réduire les coûts d'une mission à l'étranger en utilisant Internet et les bases de données » In : Pratiques de l'intelligence économique dans l'entreprise : facteurs clés de réussite – Conférence : 3AF (Association Aéronautique et Astronautique de France), Paris, 25-26 janvier 1996.

•

Webographie

<http://www.intelligence-economique.gouv.fr/>

www.bcarayon-ie.com/pages_rapportpm/rapport/0000.pdf

<http://portail-ie.fr/>

<http://www.veille.com/>

<http://www.economie.gouv.fr/scie>

<http://intelligence.economique.over-blog.com/>

<http://www.intelligence-economique-paca.fr/>

http://www.wmaker.net/rie_mag/

<http://www.ie-news.com/>

http://www.laregion.fr/uploads/Externe/DOC_FICHERPDF_118_1142437665.pdf

<http://www.gestiondesconnaissances.be/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Intelligence_%C3%A9conomique

[http://www.univ-ect.org/groups/univ-](http://www.univ-ect.org/groups/univ-ect/wiki/59412/Intelligence_%C3%83%C2%A9conomique_et_territoire_.html)

[ect/wiki/59412/Intelligence_%C3%83%C2%A9conomique et territoire .html](http://www.univ-ect.org/groups/univ-ect/wiki/59412/Intelligence_%C3%83%C2%A9conomique_et_territoire_.html)

<http://www.msh-m.fr/actualites-410/archives-55/manifestations-2010/L-aventure-numerique/Intelligence-economique-et-gestion>

ANNEXE 1

Définitions de l'intelligence économique en France

Définition selon Henri Martre

« L'intelligence économique peut être définie comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de délais et de coûts. L'information utile est celle dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en œuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son environnement concurrentiel. Ces actions, au sein de l'entreprise, s'ordonnent autour d'un cycle ininterrompu, générateur d'une vision partagée des objectifs de l'entreprise. »

Définition selon Christian Harbulot

« L'intelligence économique se définit comme la recherche et l'interprétation systématique de l'information accessible à tous, afin de décrypter les intentions des acteurs et de connaître leurs capacités. Elle comprend toutes les opérations de surveillance de l'environnement concurrentiel (protection, veille, influence) et se différencie du renseignement traditionnel par : la nature de son champ d'application, puisque qu'elle concerne le domaine des informations ouvertes, et exige donc le respect d'une déontologie crédible ; L'identité de ses acteurs, dans la mesure où l'ensemble des personnels et de l'encadrement – et non plus seulement les experts – participent à la construction d'une culture collective de l'information ; ses spécificités culturelles, car chaque économie nationale produit un modèle original d'intelligence économique dont l'impact sur les stratégies commerciales et industrielles varie selon les pays. »

Définition selon Bernard Carayon

« L'intelligence économique est "une politique publique d'identification des secteurs et des technologies stratégiques, d'organisation de la convergence des intérêts entre la sphère publique et la sphère privée", rappelle le député. C'est "une politique publique se définissant par un contenu et par le champ de son application. Le contenu vise la sécurité économique. Il doit définir les activités que l'on doit protéger et les moyens que l'on se donne à cet effet. Il détermine comment accompagner les entreprises sur les marchés mondiaux, comment peser sur les organisations internationales où s'élaborent aujourd'hui les règles juridiques et les normes professionnelles qui s'imposent aux Etats, aux entreprises et aux citoyens. »